

## Conseil d'unité – 17 octobre 2017

salle M4 - bâtiment Condorcet de l'EHESP – 14h-17h

Présents : Thomas Aguilera, Marylène Bercegeay, Emilie Biland, Luc Capdevila, Cyrille Harpet, Malo Herry, Jean-Pierre Le Bourhis, Virginie Muniglia, Sylvie Ollitrault, Romain Pasquier, Jean-François Polo, Claudine Valtat, Claire Visier, Sami Zegnani

Invitée : Martine Barbelenet

### Ordre du jour

- Recomposition du conseil d'unité : IT, départ de Jeanine Pommier, changement de statut d'Emilie Biland
- Information générale : gouvernance à 2 ans, à 5 ans
- Demandes de rattachement : membres et membres associés
- Demandes de partenariats et demandes de financement
- Campagne d'emploi : Rennes 1, Sciences Po, EHESP, CNRS : préparer la campagne 2018
- CNRS : changement de DAS -consultation sur les critères d'excellence et d'internationalisation
- Politique de soutien à la publication
- Proposition de plan de communications
- Politique de site : UnIR
- IHU-EUR
- Nominations : responsable hygiène et Sécurité, responsable plan de formation

### Relevé de décisions

#### 1) **Recomposition du conseil d'unité**

Le conseil adopte à l'unanimité la proposition de nomination de Jean-Marie André (EC EHESP) en remplacement de Jeanine Pommier (EC EHESP) nommée le 27 mars pour compléter le conseil des élus, appelée à d'autres fonctions à l'étranger, et de Claudine Valtat (AI) pour le collège ITA.

Le conseil prend acte du changement de statut d'Emilie Biland, qui rejoint le sous-collège Rang A, du fait de la soutenance de son HDR le 28 septembre.

#### 2) **Information générale : gouvernance à 2 ans, à 5 ans...**

Sylvie Ollitrault rappelle et précise que l'AG exceptionnelle du 31 août 2016 qui a élu Luc Capdevila (PU, Rennes 2, historien), Cyrille Harpet (EC-HDR-EHESP-anthropologue) et elle-même au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour un mandat qui est de 5 ans avec l'appui de l'ensemble des tutelles, le fut dans un contexte de crise de gouvernance. Elle veut que cette équipe suive son engagement de 2016 et remette en jeu son mandat à deux ans. Lors de l'AG, au mois de septembre 2018, une élection d'une nouvelle équipe de direction sera organisée. Par conséquent, elle invite les collègues à réfléchir à cet engagement et à adresser les candidatures et propositions pour le conseil de laboratoire qui se réunira en mars ou avril 2018. L'équipe s'engage clairement sur la préparation du dialogue de gestion qui aura lieu avec les tutelles l'an prochain, sans date encore précise, et une visite à 2 ans (soit fin 2018 ou début 2019) suivant la lettre de mission du CNRS. Cette visite permettra de constater les évolutions et structurations apportées, depuis le dernier mandat.

### 3) Examen de demandes de rattachement membres et membres associés

*En tant que membres : Alice Anberrée et Nicolas Escach*

**Alice Anberrée** est maître de conférences en sciences de gestion à l'IEP de Rennes depuis septembre 2016. Auparavant elle était ATER à l'université Paris II et doctorante contractuelle à l'université de Nantes (rattachement au LEMNA, en co-encadrement avec le CGS). Ses travaux portent sur la sollicitation et la prise en compte de la participation des publics par les organisations publiques et parapubliques de diffusion culturelle artistique avec une acceptation large du terme « culture » et des terrains issus des milieux artistiques et scientifiques. Elle s'interroge également quant aux conséquences des tendances participatives sur les métiers du secteur culturel et leur dynamique, avec un focus spécifique sur les enjeux psychosociaux. Académiquement, ces préoccupations inscrivent Alice Anberrée en gestion publique, marketing culturel et, plus récemment, GRH, mais son positionnement de chercheuse est facilitateur pour établir une collaboration avec les chercheurs d'Arènes.

**Nicolas Escach** est maître de conférences en géographie depuis septembre 2017, après avoir été ATER (sites Rennes et Caen) en 2016-2017.

Après trois années passées à l'École Normale Supérieure, au cours desquelles il a obtenu l'agrégation de géographie, Nicolas Escach a soutenu une thèse consacrée au rôle des réseaux de villes dans les stratégies interterritoriales des municipalités baltiques sous la direction de Lydia Coudroy de Lille (Lyon II) et de Boris Grésillon (Aix-Marseille).

Ses recherches l'amènent à mettre en perspective l'appui de ces réseaux dans les processus d'eupéanisation et de métropolisation des villes baltiques et font régulièrement appel à des références issues des sciences politiques, de l'histoire, de la sociologie ou de la littérature nordique et balte. Il a parallèlement collaboré à des programmes de recherche appliquée pour la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) et la région Rhône-Alpes, autour de réflexions sur la politique européenne de cohésion et a travaillé comme assistant au service culturel de l'ambassade de France à Berlin.

*En tant que membres associés : Alexis Catuhe, Gaël Henaff et Emilie Potin*

**Alexis Catuhe** est docteur en sciences humaines et sociales et enseignant en Prépa Post-Bac. Il a réalisé une thèse sous la direction de Gilles Richard, « Représentations, médiatisation et influences d'Ernesto « Che » Guevara en France de 1957 à 1974 : entre mythe et réalités ». Il demande une association au laboratoire pour poursuivre ses activités de recherche en sciences sociales.

**Gaël Hénaff** est maître de conférences HDR en droit privé au département AES de l'Université Rennes 2, rattaché à LiRIS (EA 7481). Ses recherches portent sur les questions relatives à l'enfance et à la famille, et travaille en collaboration avec Emilie Potin sur une approche socio-juridique de la famille. Il souhaite poursuivre cette collaboration dans un cadre plus large, ses thématiques étant des objets secondaires au sein de son laboratoire. Il demande la qualité de chercheur associé de l'UMR Arènes.

**Emilie Potin** est maître de conférences en sociologie au département de sociologie de l'Université de Rennes 2, LiRIS (EA 7481). Depuis son recrutement, elle a construit des partenariats de recherche avec des collègues de l'EHESP et de Rennes, membres de l'unité, sur les trajectoires juvéniles, la protection de l'enfance, la parentalité... Afin de formaliser ces alliances et de les renforcer, mais aussi d'ouvrir de nouveaux partenariats de recherche sur les thématiques qui rassemblent, il lui semble opportun de demander à être associée à l'UMR Arènes.

Le conseil d'UMR valide toutes ces demandes de rattachement à l'UMR ARENES, en tant que membres à part entière pour les deux premières candidatures et en tant que membres associés pour les trois dernières et les invite à participer aux activités scientifiques de l'UMR.

#### 4) **Demandes de partenariats et demandes de financements :**

- « Le vivant dans la transition socioécologique : De sa mise en débat à sa mise en recherche », colloque organisé par ESO-Univ Rennes 2, (500 € demandés), demande acceptée sous réserve de co organisation et implication de membres du laboratoire. Sylvie Ollitrault est présente dans le comité scientifique.
- « Quelles centralités hors des métropoles ? La trajectoire des petites villes européennes comme enjeu d'équité territoriale », colloque organisé par le Gis-centre d'excellence Jean Monnet Rennes (150 € demandés). Demande refusée, réponse de principe pas d'implication en tant que membre organisateur.

Deux demandes de soutien à Arènes pour un colloque qui se tiendra à Nantes et une journée d'études CERI/Arènes, co-organisés par des membres d'Arènes.

- « Médias en campagne électorale » – colloque UCO Nantes, avec la co-organisation d'Anaïs Théviot (MC), membre d'Arènes : 1200 € demandés
- « Peut-on prévenir la radicalisation violente ? Enquêtes et retour d'expérience », Paris, CERI avec le partenariat d'Arènes – chercheurs investis Sylvie Ollitrault (DR CNRS, politiste) et Sami Zegnani (MC, sociologue) : 1500 € demandés.

Après examen des budgets prévisionnels présentés, le conseil d'unité valide les demandes de participation financière du laboratoire.

#### 5) **Campagnes d'emploi :**

Rennes 1 : 5 postes : 1 poste MC en science politique (fléché EA IDPSP), 1 poste en droit, 1 poste en gestion (IGR), 1 poste en sciences économiques.

Sciences Po : 1 poste MC en sociologie (sociologie des organisations, sciences du management, sociologie du droit, sera discuté en commission pédagogique) (en remplacement de Philippe Leroy).

EHESP : 1 poste fléché Arènes « Promotion de la santé », (remplacement de Jeanine Pommier).

CNRS : avant l'ouverture, il faut préparer la campagne 2018, faire un appel sur les listes professionnelles pour le soutien du laboratoire, déterminer les candidats CNRS à soutenir, deux rapporteurs seront désignés sur l'examen de chaque dossier de candidature.

#### 6) **CNRS : changement de DAS - consultation sur les critères d'excellence et d'internationalisation**

Après l'annonce des déclassements de candidats pourtant retenus après audition lors de la dernière campagne de recrutement du CNRS, la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs s'est mobilisée et demande clairement des informations claires concernant les procédures et les critères employés par les jurys de sélection.

Sandrine Lefranc, politiste, est le nouveau DAS en charge des sections 36 et 40, et propose une consultation sur les critères d'excellence et d'internationalisation à la direction SHS. Elle voudrait tenter de susciter un débat de fond sur, d'une part, les critères à partir desquels nous évaluons les recherches et les chercheurs et, d'autre part, l'évolution du métier de chercheur (avec, notamment, la création d'un corps unique de chargés de recherche). Toutes les réflexions, même brèves et informelles, qu'elles soient personnelles ou qu'elles émanent d'échanges au sein des laboratoires, sont donc les bienvenues.

Le conseil d'unité débat sur ces critères. Par internationalisation, on pourrait simplement entendre colloques à l'étranger, publications d'un nombre important d'articles en anglais. Mais y-a-t-il qu'une forme d'internationalisation ? Il faut aussi s'interroger sur le pourquoi de l'internationalisation ?

Quelles sont les finalités de ces critères d'excellence et d'internationalisation ? Quelles sont les différences et les connexions entre de l'excellence et de l'internationalisation ? L'internationalisation conduit-elle forcément à l'excellence ? Comment peut-on mesurer la plus-value d'un chercheur CNRS vis-à-vis d'un enseignant-chercheur ?

La durée de la thèse en SHS est de 4-5 ans en moyenne, il faudrait militer pour avoir des compléments au contrat doctoral (trois ans).

Autant de questions qui méritent un prolongement de cette réflexion. Sandrine Lefranc est preneuse d'une variété de critères dont elle pourra s'emparer pour défendre de bons dossiers.

Sylvie Ollitrault est preneuse de toutes les idées.

## 7) **Politique de soutien à la publication**

Un membre d'Arènes demande une aide à publication d'un manuscrit retravaillé, issu de sa thèse, aux Presses de septentrion.

Après discussion du conseil d'unité, il est considéré que l'unité peut participer au financement d'ouvrages scientifiques dans les limites des fonds dont elle dispose consacrés à la valorisation et aux appuis à la recherche sous certaines conditions :

- Que le projet d'édition soit examiné par une équipe ou un chantier transversal puis adressé avec avis au conseil d'unité.
- En donnant priorité aux ouvrages collectifs.
- En favorisant également les cofinancements (inter-unités, programmes de recherche...).
- Que la mention : « Publié avec le soutien d'Arènes CNRS/UMR 6051 » apparaisse avec le logo de l'unité sur la couverture de l'ouvrage ou en page de garde.

Le soutien financier d'Arènes pour la publication de ce manuscrit « Faire campagne sur internet » est accordé.

## 8) **Proposition de plan de communications**

Martine Barbelenet, chargée de communication, présente les **Projets de Com'** pour Arènes au conseil d'unité, déclinés ainsi dans un document remis au conseil d'unité réalisé par ses soins.

### **La communication interne \*\***

**Propositions : mettre en place une newsletter hebdomadaire**, ce qui, au passage, désengorgera nos boîtes mails ; **rajeunir la gazette sous forme d'un journal interne et développer l'Intranet/Extranet.**

Les outils de communication interne sont nombreux : journaux internes, supports multimédias, affichages, intranet, événements...

Bien communiquer en interne devient indispensable : valoriser les collaborateurs, éviter le départ des meilleurs, renforcer le sentiment d'appartenance, décloisonner, fédérer les collaborateurs d'une entité, créer du lien, susciter la cohésion... et informer sur les réussites qui sont *in fine* le résultat de l'activité de tous.

## Réflexions pour le journal interne

Donner un coup de jeune au format de la gazette actuelle impliquera de mettre en place une charte éditoriale. Autrement dit définir la ligne éditoriale ; le rubricage ; le ton des articles ; le planning des parutions, le format, le support et la diffusion (interne, tutelles, élus, collectivités...).

→ Quelques pistes...

Ligne éditoriale — Que n'aborderons-nous jamais ? (le salaire, la vie privée, les rumeurs entendues à la machine à café...) ; Qu'allons-nous écrire ? ...

Le rubricage — Le minimum est de 3, le maximum de 10. Idéalement, découpage à maintenir tout au long des parutions : l'édito, à la Une, zoom, coeur de métier, en direct des services, mouvements de personnels, l'agenda, le coin des doctorants, retour événements, publications...

Ton des articles — Privilégier un ton simple et direct.

Formats — Magazine, journal...

Supports — Format électronique (PDF envoyé via la messagerie) et/ou support imprimé.

Périodicité — Mensuelle, bimensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle.

La rédaction — Tout le personnel.

## Communication externe \*\*

→ **Propositions : retravailler le site Internet et ouverture de Carnets de recherche sur Hypothèses**

### Refonte du site Internet

Un site Internet est bien plus qu'un simple canal de partage d'information. Il doit être conçu de manière à ce que les internautes s'y sentent bien et aient envie de revenir.

### Pourquoi le refondre ?

La Toile est un monde en perpétuelle évolution. Que ce soit techniquement ou graphiquement, le site vieillit et ne répond plus à nos besoins, aux attentes des internautes et aux moteurs de recherche.

Dans le cas du site d'Arènes, le mot *refonte* peut faire peur mais elle est nécessaire (CMS WordPress obsolète, couleur incompatible avec celui du logo, le référencement très faible voire inexistant, l'activité du laboratoire n'est pas mise en valeur...).

La refonte du site Internet consistera à redonner du dynamisme à l'image du laboratoire ; remettre à jour et à compléter le contenu du site ; enrichir le site de nouvelles pages/rubriques ; à le rendre plus attractif, plus professionnel et donner envie aux internautes de revenir consulter le site.

→ Avoir un design plus attrayant et ergonomique

La page d'accueil est la vitrine d'un laboratoire. De 3 à 7 secondes ? C'est le temps que va prendre le visiteur pour décider s'il quitte ou reste sur le site pour en savoir plus. Autre précision, les visiteurs ne passeront jamais plus de 10 secondes à essayer de comprendre l'architecture du site.

Un nouveau design apportera de la valeur à nos visiteurs. Pourquoi ? Nous sommes tous attirés par la nouveauté. Il suffit d'aller faire du shopping pour revenir avec quelque chose de nouveau et d'avoir envie de partager cette nouveauté. Mais apporter du style, une charte graphique élégante va bien au-delà du fait d'apporter de la valeur. Cela impactera l'ensemble des outils de communication pour booster la visibilité de l'unité...

Sylvie Ollitrault rappelle que la « Gazette » reste un espace de liberté à périodicité irrégulière.

Certains membres s'interrogent sur la périodicité de la Newsletter : une fois/semaine, peut-être adopté une périodicité mensuelle (ex. Curapp). Emilie Biland se dit favorable à une périodicité hebdomadaire plutôt que d'être « bombardé » par des mails et souligne l'apport de la Newsletter pour la valorisation et la notoriété.

Sylvie Ollitrault demande aux membres du conseil d'unité d'avoir le réflexe d'informer Martine Barbelenet sur les séminaires et les colloques.

## **9) Politique de site UniR – charte de signature unique**

Le conseil d'unité est informé du projet de construction de UniR au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec ambition commune de constituer une grande université de recherche, de formation et d'innovation reconnue internationalement. Les conseils d'administration des six établissements (ENSC Rennes, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) se sont prononcés sur une délibération commune, créer un établissement de type EPSCP dans le courant de l'année 2018, pour se doter d'une gouvernance commune, et dont le modèle préservera les personnalités juridiques et morales de ses membres. L'objectif est de mieux coordonner les stratégies de recherche, de formation, d'innovation et d'internationalisation. Il s'agit aussi de renforcer la politique de partenariat, de porter les réponses aux appels à projet du Programme Investissement d'Avenir 3 et des programmes européens à l'échelle du site en développant une marque commune et une signature scientifique commune.

Les Ecoles universitaires de recherche (EUR) sont appelés à structurer la formation et la recherche et par là-même la gouvernance. Une première EUR proposée Anthroposcène : Environnement, le 20 octobre. Les EUR SHS sont en cours de structuration sans savoir s'il y aura une 2<sup>ème</sup> vague.

Dans le même temps, au niveau de l'établissement, une réflexion s'engage sur les Comités thématiques de site : une autre dénomination possible de ces EUR/collèges/collegia/départements... avec comme objectifs généraux : réunir –toutes et seules – les parties prenantes autour d'une thématique scientifique ; partage entre partenaires des questions de recherche (recherche et appui à la recherche) ; partage entre partenaires des questions de formation (master/doctorat mais aussi lien L ↔ M) ; programmation pluriannuelle de la stratégie: axes, opérations, moyens ; Engagements concertés et collectifs des tutelles et partenaires en moyens RH et financiers

La Comue UBL demeure encore pour le rattachement des Ecoles doctorales.

Le Conseil d'unité est informé également sur la charte de signature unique de l'Université de Rennes.

Une Charte de signature unique de l'Université de Rennes a été validée le mercredi 11 septembre par le comité préfigurateur des membres de l'Université de Rennes, rassemblant les six établissements relevant du MESRI, fondateurs de UniR (ENS Rennes, ENSC Rennes, IEP Rennes, INSA Rennes, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2). Cette version ouvre la voie à son application possible aux autres établissements du site rennais qui y souscrivent et qui s'inscrivent dans la dynamique de l'Université de Rennes sous un statut d'association ou de partenariat ; ont d'ores et déjà confirmé leur adhésion à cette charte : EHESP, ENSAI, Irstea Centre de Rennes.

Nécessaire pour la visibilité et la reconnaissance de l'Université de Rennes, elle est primordiale pour le recensement des publications et leur exploitation, pour être compatible avec les pratiques internationales et le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues et avec les chartes des grands organismes.

Le principe de cette charte repose sur la mention dans la signature des seules tutelles ESR (universitaire, établissement) des co-auteurs de la publication et de tous les organismes de recherche EPST tutelle de l'unité de recherche.

La signature se décline selon le modèle générique monoligne suivant (ce qui apparaît entre crochets [ ] est optionnel) :

Prénom Nom, [Prénom# Nom#]

Univ Rennes [éventuel autre établissement ESR que UR1 et UR2], Organisme(s) Tutelle(s), sigle abrégé de l'Unité de recherche [éventuellement, entre parenthèses, nom de l'Unité de recherche en toutes lettres] – code unité, F.-35000 Rennes, France

L'ordre d'inscription des différentes tutelles est utilisé par de nombreux classements internationaux. Ces derniers repérant généralement des universités de plein exercice, et non des organismes de recherche ou des COMUE, **la tutelle Univ Rennes doit apparaître en première position.**

**Univ Rennes** est l'intitulé normalisé unique à employer impérativement pour désigner la tutelle Université de Rennes. Tout autre intitulé est proscrit.

**Pour ARENES, voici la déclinaison :**

**Univ Rennes, [éventuel autre établissement], CNRS, ARENES – UMR 6051, F-35000 Rennes, France.**

La mise en application est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **10) Information IHU**

Le 2 octobre, cet appel à projets était brutalement stoppé, reporté sine die. Le financement était réduit de moitié (100 millions d'euros au lieu des 200 initialement prévus). Il ne concernait plus que deux IHU au lieu de trois. Enfin, les règles de montage de ces structures étaient remaniées. Cela, dix jours seulement avant la clôture des dépôts de dossiers (12 octobre).

Sylvie Ollitrault et Cyrille Harpet sont très investis dans ces projets IHU. Aussi, Sylvie Ollitrault confie à Claire Visier et à Romain Pasquier le suivi des EUR qui prennent le relai.

## **11) Nominations**

Sylvie Ollitrault propose de reconduire la fonction d'Assistant de prévention de l'unité à Marylène Bercegeay et de nommer Brice Noël, correspondant de formation.

Le Conseil d'unité entérine ces nominations.

La séance est levée à 17 h.

Secrétaire de séance  
Marylène Bercegeay